



neo

# VOTRE MACHINE 100% REMBOURSÉE EN DOSETTES NEO\*



## **PRINCIPE DE L'OFFRE**

Du **01/12/2025 au 31/01/2026 inclus**, pour l'achat d'une (1) machine neuve (hors machine d'occasion) NEO par NESCAFE® Dolce Gusto® de la marque KRUPS parmi les codes suivants : **KP850810, KP850110, KP830110, KP830810, YY5499FD, YY5496FD, YY5733FD** ; recevez un remboursement différé (pouvant aller jusqu'à 130€) du prix de la machine achetée sous forme de bons de réduction immédiats à valoir sur vos achats futurs de dosettes Nescafé Dolce Gusto® NEO en magasin (hors vente en ligne).

Chaque bon de réduction a **une valeur de 5€ TTC valable pour l'achat de 4 boîtes de dosettes** Nescafé Dolce Gusto® NEO (toute gamme), lors du passage en caisse dans les magasins de grande surface alimentaire participants (hors vente en ligne). Le nombre de bons de réduction envoyé variera selon le montant d'achat de la machine à rembourser. Par exemple, pour l'achat d'une machine Nescafé Dolce Gusto® NEO au prix de 79,99€ TTC dans votre magasin participant (grande surface alimentaire et spécialisée) à l'opération, il sera envoyé 16 bons de réduction d'une valeur de 5€ TTC (équivalant à une valeur totale de 80€ TTC).

Offre valable dans tous les points de vente physiques participants en France métropolitaine (Corse comprise), proposant ces produits à la vente (hors sites internet), dans la limite de 5000 participations.

## **PARTICIPATION A L'OPERATION**

**1.Achetez une machine Nescafé Dolce Gusto® NEO dans un point de vente physique participant à l'opération entre le 1<sup>er</sup> décembre 2025 et le 31 janvier 2026 inclus.**

- Scannez ou prenez en photo l'intégralité de vos preuve(s) d'achat lisible(s) et non raturée(s) :
- Le(s) ticket(s) de caisse où doivent apparaître **l'enseigne du vendeur** et où auront été préalablement entourés : **la date d'achat, le libellé et le prix des produits éligibles à l'offre**.
- **Une photo lisible de l'emballage de la machine avec l'étiquette argentée** sur laquelle figure le numéro de série de la machine sous forme d'un code-barres composé d'un ensemble de chiffres et de lettres.

- **Une photo lisible de l'étiquette se trouvant sous le socle de votre machine NEO** sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série sous forme d'un ensemble de chiffres et de lettres). Les numéros de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette argentée de l'emballage.

**2.Avec votre preuve d'achat, rendez-vous** sur le site [www.offredolcegusto.fr](http://www.offredolcegusto.fr) entre le 01/12/2025 et le 14/02/2026 inclus.

**3.Remplissez le formulaire de participation** en complétant intégralement les champs obligatoires mentionnés par un astérisque.

Puis **téléchargez** votre(vos) preuve(s) d'achat en cliquant sur « Joindre une preuve d'achat ».

**4.Veillez** à conserver l'original de votre(vos) preuve(s) d'achat jusqu'à confirmation de la conformité de la participation.

**5.Validez** votre participation en cochant les cases :

« J'accepte et j'ai pris connaissance des modalités de l'offre »

Et « En cochant cette case vous consentez à ce que vos données personnelles saisies ci-dessus soient traitées, par Sogec Gestion, pour le compte du groupe Nestlé dans le cadre de la gestion de l'opération promotionnelle uniquement. »

Et en cliquant sur la case « JE VALIDE ».

Un message indiquant la bonne prise en compte de votre participation apparaîtra alors et vous recevrez sous vingt-quatre (24) heures un e-mail de confirmation d'envoi de votre participation à l'opération à l'adresse électronique mentionnée lors de votre inscription à l'opération. Conservez bien ce mail car il contiendra le numéro de suivi de votre demande. Ce numéro vous permettra de connaître l'avancement de l'étude de votre participation à l'opération en vous rendant sur [www.offredolcegusto.fr](http://www.offredolcegusto.fr).

**Après validation de votre participation, bénéficiez de votre remboursement sous forme de bons réduction à valoir sur les dosettes de café Nescafé Dolce Gusto® NEO jusqu'au 31 décembre 2027 inclus.**

## **CONDITIONS POUR L'OPERATION**

Opération ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Offre cumulable avec d'autres promotions ou remises sur les machines NEO par NESCAFE® Dolce Gusto®. Offre limitée à un (1) remboursement par machine NESCAFÉ® Dolce Gusto® NEO, et à cinq (5) demandes de remboursement au total par bénéficiaire (identifié par le même nom et la même adresse), soit un maximum de cinq machines pouvant être remboursées par personne.

La société Nestlé France se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité du dossier (notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile du bénéficiaire). A cet égard, il est rappelé aux personnes souhaitant profiter de cette offre l'importance de conserver les originaux de leur ticket de caisse ou de leur facture. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée et de façon générale non strictement conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

## **ETUDE DE LA PARTICIPATION:**

Si votre participation est conforme aux présentes modalités, vous en serez averti par **e-mail**, à l'adresse que vous avez communiquée lors de votre inscription. Vous recevrez alors vos bons de réduction sous un délai de **quatre (4) semaines**, à compter de la validation de votre participation conforme.

En cas de non-conformité de votre participation aux présentes modalités, vous en serez informé par e-mail. Aucun remboursement ne pourra être effectué tant que les conditions requises ne seront pas intégralement remplies.

Toute inscription, incomplète, frauduleuse et/ou non conforme au présent règlement ne pourra être prise en compte. Dans ce cas, vous ne pourrez prétendre aux bons de réduction.

Pour toute question concernant votre participation à cette opération vous pouvez contacter le service consommateur **SOGEC** par téléphone au **01 70 56 59 11** ou par e-mail à l'adresse **[contactpromo@sogec-marketing.fr](mailto:contactpromo@sogec-marketing.fr)** dans un délai de deux (2) mois après la date limite de participation à l'opération.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 14/04/2026.

## **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Vos données personnelles sont destinées à Nestlé France. Elles sont nécessaires à la prise en compte de votre participation et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf accord de votre part. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'opération, soit douze (12) mois après la fin de cette dernière. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la « Politique Nestlé sur la Protection des Données Personnelles » sur <https://www.dolce-gusto.fr/donnees-personnelles>.

Conformément à la réglementation, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer en écrivant au Service Consommateur Nestlé : Nestlé France 34-40 rue Guyemer 92130 Issy-Les-Moulineaux France. En cas de réclamation non résolue directement avec la Société Organisatrice, les participants peuvent s'adresser à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

Nestlé France SAS 542 014 428 RCS Nanterre, Issy-Les-Moulineaux ® Reg. Trademark of Société des Produits Nestlé S.A.